

## Avertissement concernant la sécurité des personnes et des biens

Les termes en italique sont définis dans le document « Définitions et principes généraux » du *service* (disponible sur le site [www.radiofil.com](http://www.radiofil.com)).

**Merci de renvoyer ce document rempli, paraphé, daté et signé à :**

Jean-Pierre Waymel, 101 rue de Fromont, 91130 Ris Orangis.

### I. Précautions liminaires

L'alimentation en électricité du *poste* et des *outils* doit être impérativement et efficacement protégée par un disjoncteur différentiel à seuil de déclenchement inférieur ou égal à 30 mA. Ce disjoncteur doit être régulièrement testé.

Ne reliez **jamais** le *poste* à la source d'alimentation (le secteur, par exemple) avant d'avoir réalisé les vérifications et interventions nécessaires à votre propre sécurité :

- si vous êtes *utilisateur du service*, voyez à cet effet les paragraphes II. 7 et 8 ;
- si vous êtes *utilisateur du poste* (un *utilisateur du service* étant préalablement intervenu sur ce *poste*), voyez à cet effet les paragraphes III. 3 et 4.

À l'époque de la conception et de la fabrication du *poste*, les normes et réglementations en vigueur étaient beaucoup moins sévères que de nos jours, particulièrement au niveau de la sécurité des personnes et des biens.

Même si le *poste* a été réparé, restauré et/ou contrôlé antérieurement, il reste non conforme et potentiellement très dangereux.

Sans être exhaustif, les risques encourus les plus graves sont la mort par électrocution, les blessures, les brûlures, les intoxications, les incendies.

Voici quelques instructions qui vous permettront d'être *utilisateur du service* et/ou *utilisateur du poste* tout en limitant ces risques. **Lisez donc bien l'ensemble du présent document.**

### II. Si vous êtes *utilisateur du service*

1. Commencez par coller à un endroit nettoyé et bien visible, par exemple près de la sortie du cordon d'alimentation, l'étiquette suivante (création : Michel Guy) – ou une étiquette similaire :



2. Le *poste* ne doit être accessible qu'aux personnes adultes et informées de cet avertissement (le présent document).

3. Vous utiliserez les *outils* et effectuerez toutes les interventions sur le *poste* sous votre unique, pleine et entière responsabilité (cf. le paragraphe IV : Responsabilité de **Radiofil** et responsabilité du *conseiller technique*).

4. En tout premier lieu, effectuez un contrôle visuel minutieux du *poste*.

5. Nettoyez le *poste* uniquement avec un chiffon sec.

6. Réalisez tous vos travaux dans les règles de l'art. Soignez et contrôlez particulièrement vos soudures, vos connexions ; vérifiez les isolations et l'absence de courts-circuits. Quand vous serez amené à remplacer un composant, veillez à toujours utiliser une pièce de qualité. Remplacez les composants passifs (résistances et condensateurs, par exemple) par des pièces neuves.

**7. Avant de relier le *poste* à la source d'alimentation (le secteur, par exemple), donc cordon d'alimentation débranché :**

- effectuez les contrôles de sécurité de base. Sans être limitatif : vérifiez l'isolation galvanique entre le secteur et les masses métalliques du *poste* (à ce sujet, voir les cas particuliers : paragraphe II. 8), l'état de la fiche d'alimentation, du cordon d'alimentation, des passe-fils, des serre-câbles, des porte-fusibles, des fusibles, de l'interrupteur M/A (« Marche/Arrêt ») et de leurs interconnexions. N'hésitez pas à les remplacer s'ils vous apparaissent défectueux ou simplement suspects. N'hésitez pas à refaire certaines soudures ou connexions sur ce chemin d'alimentation ;

- vérifiez que les fusibles sont bien adaptés au *poste* et à la tension de fonctionnement choisie ;

- si le *poste* est équipé d'un carrousel de sélection de tension d'alimentation, en cas d'alimentation secteur préférez le choix « 240 V » ou plus s'il existe ;

- si c'est le positionnement des fusibles qui fait office de carrousel, procédez de même ;

- supprimez les condensateurs anti-parasites, changez les condensateurs de filtrage de la HT (Haute Tension) et changez le condensateur de liaison vers l'étage final de puissance BF (Basses Fréquences).

8. Par conception, même interrupteur M/A sur « Arrêt », certains *postes* ont soit la phase soit le neutre directement connecté au châssis et donc aux différentes parties métalliques (y compris les axes métalliques des boutons de commande).

Il s'agit par exemple des *postes* dits « Tout courant » ou « Universels » qui n'ont pas de transformateur d'alimentation.

Ou de certains *postes* qui ont un auto-transformateur ou même un transformateur mais utilisé avec une fonction auto-transformateur.

Utilisez alors **obligatoirement** un transformateur d'isolement conforme aux normes et réglementations en vigueur. Ce transformateur doit être correctement câblé. Un et un seul *poste* peut être connecté sur le secondaire d'un transformateur d'isolement et aucun autre équipement ne doit y être branché.

Attention : la plupart des transformateurs abaisseurs de tension « 220 – 110 » sont des auto-transformateurs ; ils n'ont donc pas les fonctions dévolues à un véritable transformateur d'isolement qui reste obligatoire.

9. Alimentez le *poste* conformément à ses spécifications et avec une tension d'alimentation correcte.

10. Ne travaillez jamais sous tension : avant toute intervention, même si le *poste* possède un interrupteur M/A, débranchez le cordon d'alimentation ; déchargez les condensateurs. De même, débranchez le cordon d'alimentation avant toute nouvelle manipulation d'un fusible, d'un porte-fusible, d'un carrousel de sélection de tension d'alimentation.

11. En fonctionnement, le *poste* doit toujours être surveillé par une personne adulte et informée de cet avertissement (le présent document).

12. Plusieurs éléments du *poste* peuvent avoir été sous-dimensionnés et/ou peuvent chauffer exagérément : ne le faites pas fonctionner trop longtemps.

13. Protégez les parties sous tension qui, sinon, seraient accessibles au toucher lors du fonctionnement normal du *poste*.

14. N'obstruez pas les ouvertures d'aération (dessus, dessous, arrière, avant, côtés) et laissez suffisamment d'espace libre autour de ces ouvertures (ne faites pas fonctionner le *poste* dans un meuble bibliothèque, par exemple).

15. N'installez pas le *poste* près d'une source de chaleur (radiateur, climatiseur, four, par exemple).

16. Ne posez rien sur le *poste* (pas de vase de fleurs rempli d'eau, pas de journaux, pas de nappes, pas de rideaux, par exemple).

17. Débranchez le cordon d'alimentation quand votre session de travail sur le *poste* est terminée même s'il possède un interrupteur M/A. Ne tirez pas sur ce cordon. Manipulez la fiche d'alimentation avec précaution. Elle fait partie du *poste* et n'est certainement pas conforme aux normes en vigueur. Redoublez d'attention.

18. Ne stockez pas, ne travaillez pas sur le *poste* dans un endroit humide (garage non chauffé, salle de bains, par exemple).

### **III. Si vous êtes utilisateur du poste**

Les instructions concernant la sécurité des personnes et des biens sont bien entendu assez similaires à celles décrites dans le paragraphe II précédent.

1. Le *poste* ne doit être accessible qu'aux personnes adultes et informées de cet avertissement (le présent document).

2. Vous utiliserez le *poste* sous votre unique, pleine et entière responsabilité (cf. le paragraphe IV : Responsabilité de **Radiofil** et responsabilité du *conseiller technique*).

#### **3. Avant de relier le poste à la source d'alimentation (le secteur, par exemple), donc cordon d'alimentation débranché :**

- vérifiez l'isolation galvanique entre le secteur et les masses métalliques du *poste* (à ce sujet, voir les cas particuliers : paragraphe III. 4),
- vérifiez que les fusibles sont bien adaptés au *poste* et à la tension de fonctionnement choisie ;
- si le *poste* est équipé d'un carrousel de sélection de tension d'alimentation, en cas d'alimentation secteur préférez le choix « 240 V » ou plus s'il existe ;
- si c'est le positionnement des fusibles qui fait office de carrousel, procédez de même ;
- remettez en place toutes les protections que vous avez éventuellement dû démonter pour accéder aux fusibles, porte-fusibles et carrousel.

4. Par conception, même interrupteur M/A sur « Arrêt », certains *postes* ont soit la phase soit le neutre directement connecté au châssis et donc aux différentes parties métalliques (y compris les axes métalliques des boutons de commande).

Il s'agit par exemple des *postes* dits « Tout courant » ou « Universels » qui n'ont pas de transformateur d'alimentation.

Ou de certains *postes* qui ont un auto-transformateur ou même un transformateur mais utilisé avec une fonction auto-transformateur.

Utilisez alors **obligatoirement** un transformateur d'isolement conforme aux normes et réglementations en vigueur. Ce transformateur doit être correctement câblé. Un et un seul *poste* peut être connecté sur le secondaire d'un transformateur d'isolement et aucun autre équipement ne doit y être branché.

Attention : la plupart des transformateurs abaisseurs de tension « 220 – 110 » sont des auto-transformateurs ; ils n'ont donc pas les fonctions dévolues à un véritable transformateur d'isolement qui reste obligatoire.

5. Alimentez le *poste* conformément à ses spécifications et avec une tension d'alimentation correcte.

6. Même si le *poste* possède un interrupteur M/A, débranchez le cordon d'alimentation avant toute nouvelle manipulation d'un fusible, d'un porte-fusible, d'un carrousel de sélection de tension d'alimentation.

7. En fonctionnement, le *poste* doit toujours être surveillé par une personne adulte et informée de cet avertissement (le présent document).

8. Plusieurs éléments du *poste* peuvent avoir été sous-dimensionnés et/ou peuvent chauffer exagérément : ne le faites pas fonctionner trop longtemps.

9. Ne retirez pas les dispositifs qui vous protègent contre un contact accidentel avec une partie sous tension (ne retirez pas le carton arrière, par exemple). Ne démontez aucune pièce.

10. N'obstruez pas les ouvertures d'aération (dessus, dessous, arrière, avant, côtés) et laissez suffisamment d'espace libre autour de ces ouvertures (ne faites pas fonctionner le *poste* dans un meuble bibliothèque, par exemple).

11. N'installez pas le *poste* près d'une source de chaleur (radiateur, climatiseur, four, par exemple).

12. Ne posez rien sur le *poste* (pas de vase de fleurs rempli d'eau, pas de journaux, pas de nappes, pas de rideaux, par exemple).

13. Débranchez le cordon d'alimentation quand le *poste* n'est plus utilisé même s'il possède un interrupteur M/A. Ne tirez pas sur ce cordon. Manipulez la fiche d'alimentation avec précaution. Elle fait partie du *poste* et n'est certainement pas conforme aux normes en vigueur. Redoublez d'attention.

14. Surveillez l'état du cordon d'alimentation : en cas de détérioration ou d'usure, faites-le changer par un professionnel ou par un *utilisateur du service*.

15. Surveillez l'état du passe-fil cordon secteur / châssis : en cas de détérioration ou d'usure, faites-le changer par un professionnel ou par un *utilisateur du service*.

16. Nettoyez le *poste* uniquement avec un chiffon sec.

17. Ne stockez pas, n'utilisez pas le *poste* dans un endroit humide (garage non chauffé, salle de bains, par exemple).

#### **IV. Responsabilité de Radiofil et responsabilité du *conseiller technique***

1. Ni la responsabilité de **Radiofil** ni celle du *conseiller technique* ne pourront être engagées d'une quelconque manière ; par exemple et sans être limitatif :

- si l'*utilisateur du service* interprète de façon erronée l'assistance, les recommandations et les conseils fournis et/ou s'il ne les respecte pas,
- s'il ne respecte pas les recommandations et conseils contenus dans cet avertissement (le présent document),
- s'il n'utilise pas correctement (dans les règles de l'art) le *poste*, les *outils* et les composants,
- si le *poste* se dégrade, événement pouvant survenir à tout moment, avant, pendant ou après les interventions de l'*utilisateur du service*, le *poste* étant essentiellement constitué de composants, pièces et sous-ensembles anciens.

2. En cas d'incident et/ou accident directement ou indirectement causé par les interventions de l'*utilisateur du service* (que ces interventions aient été faites suite à un message émanant du *conseiller technique* ou qu'elles aient été initiées par l'*utilisateur du service* lui-même) ou en cas d'incident et/ou accident directement ou indirectement causé par l'utilisation du *poste* ou par le *poste* lui-même, aucune indemnité de quelque sorte que ce soit ne pourra être réclamée ni à **Radiofil** ni au *conseiller technique*.

3. Le *service* est fourni sans obligation de délai ni de résultat. Il n'est couvert par aucune garantie.

4. Par définition du *service*, le *conseiller technique* n'est pas physiquement présent devant le *poste* ni chez l'*utilisateur du service*. Il est donc impossible que le *conseiller technique* puisse découvrir à distance la totalité des risques encourus par l'*utilisateur du service*. Face à ces risques, ni la responsabilité de **Radiofil** et celle du *conseiller technique* ne pourront alors être engagées.

5. Ces clauses de responsabilité (IV, 1. à 4.) s'appliqueront également et de manière identique à tout nouvel *utilisateur du poste* et/ou éventuel acquéreur pour les clauses qui les concernent.

Ni **Radiofil** ni le *conseiller technique* ne sont tenus d'assurer une quelconque continuité de *service* envers ce nouvel *utilisateur du poste* et/ou éventuel acquéreur.

#### **V. Engagements formels de l'*utilisateur du service* et/ou de l'*utilisateur du poste***

**Je soussigné (nom et prénom ci-après) certifie avoir lu et compris la totalité du texte de cet avertissement (le présent document) avant d'initier ou d'effectuer toute réparation, restauration, contrôle et/ou utilisation du *poste*.**

**Je soussigné (nom et prénom ci-après) certifie avoir vérifié que mon installation électrique était en conformité avec les normes en vigueur (notamment pour la protection des personnes).**

**Je m'engage à mettre en application les instructions contenues dans cet avertissement (le présent document).**

**Je m'engage à prendre toutes les mesures appropriées pour le respect de la sécurité des personnes (y compris moi-même) et des biens (y compris les miens), sécurité qui pourrait être mise en cause directement ou indirectement par mes interventions sur le *poste*, par son utilisation et/ou par le *poste* lui-même.**

Après réparation, restauration et/ou contrôle du *poste*, si je n'en suis pas l'utilisateur, je m'engage à faire signer un exemplaire identique de cet avertissement (le présent document) par l'*utilisateur du poste*.

Après réparation, restauration et/ou contrôle du *poste*, si je n'en suis plus l'utilisateur, je m'engage à faire signer un exemplaire identique de cet avertissement (le présent document) par le nouvel *utilisateur du poste* et/ou par l'éventuel acquéreur.

Nom (en majuscules) : .....

Prénom (en majuscules) : .....

N° d'adhérent Radiofil : .....

Adresse mail : .....

Cochez cette case si vous êtes *utilisateur du service* :

Cochez cette case si vous êtes *utilisateur du poste* :

Si vous êtes à la fois *utilisateur du service* et *utilisateur du poste*, cochez les 2 cases ci-dessus.

Ce document, « Avertissement concernant la sécurité des personnes et des biens » version 07, révision 02, rédigé en juin 2013, comporte 5 (cinq) chapitres numérotés de I à V répartis sur 6 (six) pages numérotées de 1 / 1 à 6 / 6.

Fait à : ..... le : .....

Signature, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »  
(paraphez toutes les pages précédentes) :